

AMOPA 66
RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020
Par Bernard LARESCHE, trésorier de l'AMOPA 66
Assemblée générale 2021 du 17 novembre 2021

Le budget 2020 comporte 2 parties :

- la gestion des activités d'utilité publique d'une part et
- la gestion de la vie associative de notre section (réunions, activités locales, visites ...).

Le financement est assuré par la rétrocession de 37,5% des cotisations des membres versées au siège. Nous avons bénéficié aussi en 2020 de subventions accordées par L'AMOPA National et le Conseil Départemental pour les activités en faveur de la jeunesse.

Activités d'utilité publique

Le concours national « le plaisir d'écrire » a vu l'attribution de livres et de diplômes aux classes participantes du CM1-CM2 de l'école de SORÈDE et du CM1-CM2 de l'école BOUSSIRON de PERPIGNAN ainsi que de la classe de 4° de l'annexe du collège Saint Louis de GONZAGUE à PORT LEUCATE.

Deux élèves de SORÈDE ont obtenu un premier et deuxième prix national de poésie.

Les collèges D'ILLE SUR TET et de PORT-VENDRES avaient commencé à travailler pour la sélection départementale au concours national « le plaisir de dire » afin favoriser l'expression orale des collégiens. Les travaux d'éloquence qui avaient commencé dès octobre ont été interrompus en raison de la crise de la Covid. L'AMOPA départementale a pris en charge la participation d'un intervenant pour aider les collégiens à maîtriser leur éloquence.

Le lycée Joan MIRÓ a été distingué par un prix national AFDET/AMOPA.

Malgré la pandémie les activités en direction des élèves ont pu se réaliser en grande partie.

Vie associative

Elle engendre principalement des dépenses pour

- L'organisation de l'Assemblée Générale en distanciel en 2020 avec les envois postaux qui en découlent,
- La publication et la diffusion de la revue. Henri CAPELL a fait comme toujours un formidable travail de rédaction, de compilation et de mise en page qui nous permet de réduire au maximum les coûts de réalisation. Nous tenons à lui rendre hommage pour tout cet excellent travail,
- Les visites et rencontres conviviales n'ont malheureusement pas pu se dérouler en 2020 en raison de la pandémie qui a profondément affecté nos activités.

L'examen global des comptes fait apparaître un excédent financier de 1134 € en 2020.

Courriel secrétariat : amopa.secretariat66@gmail.fr

Présidente Départementale : Cécile BRENNAN-SARDOU. - Courriel Présidente : presidente@amopa66.fr

site : www.amopa66.fr